

SERRALONGUE *notre village*



Pastorale

A Jean Amade

Sur les coteaux jaunis et les petites sentes,
Par les gazons gelés qui craquent sous les pas,
Gravissant les ravins ou dévalant les pentes,
Le troupeau s'achemine aux bruyères, là- bas...

En tête, les béliers, graves, ouvrent la marche,
Comme les éclaireurs devant un régiment.
Le vigilant griffon gambade follement,
Et le berger barbu à l'air d'un patriarche.

C'est l'éparpillement joyeux sur la montagne ;
Et le son argentin des clochettes de fer
Vibre dans l'air subtil et frais de la campagne,

Et la forêt qui dort s'éveille à ce chant clair.

.../...

Abdon POGGI



Sommaire

| | |
|------------------------------|----|
| Le mot du Maire | 2 |
| Vie municipale..... | 3 |
| Liste des délibérations..... | 6 |
| Communication..... | 7 |
| Vie Associative..... | 9 |
| Etat civil | 15 |

Chers amis,

Tout d'abord un petit point sur les projets à venir :

- **Le Budget** : Le budget 2018 va se préparer et nous espérons que les baisses de l'Etat annoncées seront les plus faibles possible. Une mauvaise nouvelle déjà, la demande de subvention que nous avons faite pour le PLU nous a été refusée. Elles sont désormais attribuées aux intercommunalités pour les PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).
- **Le Plan Local d'Urbanisme** : Il suit son cours. Des réunions avec le cabinet ARCHI CONCEPT ont eu lieu, ainsi qu'une réunion publique cet été et dernièrement une avec les services de l'état. Les représentantes de la Direction Départementale Des Territoires et de la Mer étaient bien présentes et à la volonté des membres du conseil municipal de garder toutes les parcelles constructibles qui étaient dans le Plan d'Occupation du Sol, elles opposaient « la loi montagne et la continuité ». Des termes avec lesquels il faudra se familiariser. Elles ont promis de revenir avec un spécialiste paysager et surtout avec la Chambre d'Agriculture et les Bâtiments de France. N'hésitez pas à vous renseigner sur l'avancée des travaux.
- **Le transfert de l'eau et de l'assainissement** : Comme le veut la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) nous devons transférer les services de l'eau et de l'assainissement, avant le mois de janvier 2020, à l'intercommunalité. Un cabinet a été désigné pour les deux intercommunalités, Vallespir et Haut Vallespir, afin de réaliser une étude détaillée pour que ce transfert soit le moins « douloureux » possible. Depuis la fin du mois d'octobre, les communes ont mis sur une plateforme toutes les données techniques et administratives ainsi que leur mode de gestion. Affaire à suivre.
- **Œuvre des ferronniers d'art** : Les 20, 21 et 22 octobre 2017 se tenaient à Arles sur Tech les journées de ferronnerie d'art. Au cours de ces journées une œuvre a été réalisée par un artiste catalan de Barcelone, Mr Xavier SANTOS et offerte à la commune par Mr Bruno VIDAL, le Président des ferronniers du département. Elle sera installée sur la commune (le lieu reste à déterminer) avant le Millénaire.

Un petit point sur les travaux.

* **Les travaux sur la courtine de la tour médiane de Cabrenç**. Les fouilles ont permis de donner des éléments sérieux aux services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. L'architecte Mr Morin est revenu sur le site et il va proposer une nouvelle version des travaux.

* **Travaux de voirie** : Les employés municipaux de leur côté ont refait les évacuations des eaux de pluie le long du mur du parking municipal et celle de l'extrémité de l'impasse de la tramontane à Can Guillaou.

***Des travaux d'accessibilité**: Ces travaux ont pris un petit retard, que ce soit de la part de la commune ou de l'intercommunalité. Seul le garde-corps de la mairie a été rallongé et les passages piétons vers l'école et la fontaine sont en cours de réalisation.

***Des travaux sur le réseau de distribution de l'eau** : Des fuites importantes sur notre réseau ont été décelées à la fontaine et à la case de l'Annette. Nous devons réaliser ces travaux le plus rapidement. Une demande a été faite au département pour commencer les travaux par anticipation.

A toutes et à tous je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une bonne santé et une bonne et heureuse année **2018**

Bien amicalement à tous.



Jean-Marie BOSCH
Maire de Serralongue

35^{ème} réunion du conseil municipal du vendredi 28 juillet 2017 :

1. Redevance d'occupation du domaine public (RODP) par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité / Modification de la délibération de 2013 / délibération.

M. le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité n'avait pas été actualisé depuis un décret du 27 janvier 1956. L'action collective des autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité a permis la revalorisation de cette redevance. Le Conseil municipal ADOPTE la proposition qui lui est faite concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité. Le montant de la redevance est de 200,00€ par an.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Décision Modificative N°1/ Section Fonctionnement / Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) / délibération.

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Montant prélevé à la commune en 2016 : 1300,00€ et en 2017 : le prélèvement est de 2036,00€ (-736€) Concernant la réversion à la commune, pour 2016 nous avons 9000,00€ et pour 2017 nous avons 8401,00€ (-599€) sur les loyers, soit un différentiel de 1335,00€ pour la commune. Les 736,00€ seront pris sur le compte des intérêts d'emprunts et les 599,00€

Délibération : vote CONTRE : 1 – ABSTENTION : 4 – POUR : 5

Délibération ajournée

3. Décision Modificative N°2/ Section Investissement / Vente matériel et rénovation du terrain de tennis / délibération

Ajourné car la facture reçue n'est pas la bonne.

4. Élections sénatoriales

Dans le cadre des élections sénatoriales, François CALVET, Marie Thérèse SANCHEZ SMIDT et Jean Louis CHAMBON ont contacté Mr Le Maire Mme Hermeline MALHERBE nous rend visite le 29/07/17 à 9h45

5. École : retour à la semaine de 4 jours

L'école de Serralongue revient à la semaine de 4 jours et les NAP (Nouvelles activités Périscolaires) sont supprimées, et ce, à compter de la rentrée scolaire 2017-2018.

6. Éclairage public : économies d'énergies à prévoir

La proposition est l'ampoule à LED avec réduction d'intensité de 50% de 22h à minuit et de 70% de minuit à 6h du matin. Le coût pour 50 ampoules LED est de 2277,41€TTC. Pour les communes ayant opté pour ce dispositif sont à d'économie d'électricité de 25 à 30%. A faire : devis sur listing sur base LED avec variateur sur l'ensemble du dispositif. Faire le parallèle avec l'étude communale sur la consommation d'électricité par secteur pour définir les priorités. Fournisseurs à contacter REGIE/JOCAVELL/ ECL/RESPLANDY. Voir si les aides de l'ADEME sont toujours d'actualité.

7. Réunion du SPANC66 du 20/06/17:

Rappel des conditions d'attribution des aides (subventions): Les dispositifs éligibles sont ceux construits avant 1996 présentant un risque environnemental ou sanitaire dûment constaté, et pour lesquels le SPANC aura notifié aux particuliers d'effectuer les travaux dans les meilleurs délais ou dans les 4 ans suivant les arrêtés du 27 avril 2012. Les Aides aux opérations de réhabilitation : - Forfait global « étude + travaux » de 3300 € par installation réhabilitée. Si 3 propriétaires se regroupent, le forfait est appliqué 3 fois. Idem pour un immeuble comportant 3 appartements. Pour les communes n'ayant pas délibérées sur l'approbation du plan de zonage d'assainissement, les usagers ne pourront pas déposer de dossier de demande de subventions.



36^{ème} réunion du conseil municipal du vendredi 04 août 2017:

1. Décision Modificative N°1/ Section Fonctionnement / Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) / délibération.

Le fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Montant prélevé à la commune en 2016 : 1300,00€ et en 2017 : le prélèvement est de 2036,00€ (-736€) Concernant la réversion à la commune, pour 2016 nous avons 9000,00€ et pour 2017 nous avons 8401,00€ (-599€) sur les loyers, soit un différentiel de 1335,00€ pour la commune. Les 736,00€ seront pris sur le compte des intérêts d'emprunts et les 599,00€

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Décision Modificative N°2/ Section Investissement / Rénovation du terrain de tennis / délibération

Montant de l'opération : 23932,80€ TTC

Subventions (sénatoriale et départementale) : 14573,00€

Financement : 040 Opération d'ordre entre section : 9359,80€

Délibération : vote POUR à l'unanimité

Nb : la commune récupérera dans un second temps la TVA pour un montant 3988,80€

37^{ème} réunion du conseil municipal du vendredi 08 septembre 2017 :

1 – Décision Modificative n° 2 / Nouvelle délibération :

Annule et remplace la délibération prise le 4 Août dernier

Délibération : Vote pour à l'unanimité

2 - Participation pour voiries et réseaux/ Raccordement au réseau Assainissement collectif/ Délibération

Raccordement au réseau d'assainissement y compris 5 m de canalisation pour un montant de 600€. Aucun raccordement au réseau d'assainissement n'est pareil. Pour la participation demande de devis personnalisé et facturation au propriétaire pour une extension supérieure à 5 m

Délibération : Vote pour à l'unanimité. .

3- Rentrée à l'école de Serralongue :

Avec la présence de 10 enfants en classe unique, la rentrée scolaire c'est bien passée. Avec leur professeur Luc Roitg et Martine Guyaux leur cantinière et ATSEM, ils se préparent pour une nouvelle année studieuse. Les nouvelles activités périscolaires ayant cessé, le matériel peut être mis à la disposition de l'atelier créatif animé par des volontaires.

38^{ème} réunion du conseil municipal du vendredi 06 octobre 2017 :

En préambule Mr le Maire félicite Sabine QUINTANA qui est la référente « zéro phyto » et qui a défendu le dossier devant la commission régionale entourée de Nadia, Lesley et Jordan FIGA.

Les membres de la commission ont attribué à la commune le label avec le plus haut degré « terres saines » .

Un grand BRAVO à tous.

1 – Annulation titre de recette n°6/ Budget Eau 2016/ Délibération :

Titre effectué en 2016 concernant le remboursement de la facture d'affranchissement de la facturation de l'eau (mauvaise adresse, tarif 0.70€ erroné) 2017 annulation de ce titre par un mandat (payé une facture au tarif de 0.53€)

Décision modificative n°1 :

Budget eau et assainissement

Opération : 6064/011 – Fournitures administratives – 170 6

073/67 -Titre annulé (sur exercice antérieur) 170.

Délibération : Vote pour à l'unanimité

2 – Fleurs Conseil Départemental / Délibération :

Commande effectuée au Conseil Départemental selon liste fournie

Délibération : Vote pour à l'unanimité



3 – Délégation de signature au Président de la CCHV/ PLU/ Délibération :

Délibération: ajournée

4 – Approbation du PADD/PLU/Délibération :

Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement durable : une partie des membres du Conseil demande à apporter des modifications à savoir : agrandir la tache urbaine partout où l'on voit le village avec la route de Can Palat ainsi que sur le hameau du Grau. Si le PADD est acté est-ce qu'il sera figé ou pourra-t-on encore le modifier ?

Délibération : Vote pour à l'unanimité.

5- DONS : Madame VINAS d'une part et Monsieur TODAY d'autre part ont fait don à la Commune de terrains leur appartenant situé aux alentours du Conjurador. L'acte sera dressé par Maître DENAMIEL

39^{ème} réunion du conseil municipal du vendredi 10 novembre 2017 :

1. PLU : résultats de la réunion du 14 septembre 2017 et du PADD

Prochaine réunion le vendredi 1er décembre 2017. Mr Le Maire voit avec Archiconcept pour modification du PADD. Proposition d'informer les personnes concernées par les modifications en plus des réunions publiques et des informations communiquées par la Mairie sur panneau d'affichage, bulletins municipaux et site internet. Concernant le PLU, il avait été dit que le PADD devait à minima respecter le POS et permettre un développement du village. Ce point devrait être confirmé avant la réunion avec les services de l'état.

2. Modification des statuts du SIGA du TECH – Délibération

Le SIGA du Tech a accueilli 2 nouvelles communes : Taulis et Corsavy. Le SIGA change de nom : le SMIGATA : Syndicat Mixte Intercommunal de Gestion et Aménagement du Tech et Albères. Il y aura 14 représentants pour le Vallespir, 6 pour les Aspres, 16 pour le Haut Vallespir et 27 pour Albères Côte Vermeille.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Transfert pour la dissolution du SIVOM du Haut Vallespir – Délibération

La préfecture a pris un arrêté en 2016 mettant fin aux compétences du SIVOM du Haut Vallespir. Les écritures comptables ont été comptabilisées dans les communes respectives sur la gestion 2017. Cependant, afin que la préfecture prenne un arrêté de dissolution du Syndicat, il est indispensable que la commune délibère sur cette dissolution et émettant un avis favorable au tableau joint. Ce tableau de répartition devra être joint à la délibération.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Convention avec le Tennis Club Serralonguais – Délibération

Présentation de la convention avec le Tennis Club Serralonguais

Délibération : vote POUR à l'unanimité.

Richard TENAS a posé la question de l'assurance du terrain de tennis en dommage par la commune. Il demande confirmation écrite que cette assurance soit effective.

5. Fleurs du Conseil Départemental aide

La présidente du Conseil Départemental continue l'aide pour le fleurissement par la fourniture de plants. Pour 2017/2018, l'offre est complétée par l'aide à la conception du fleurissement. L'équipe communal réfléchit à la nécessité ou pas.

6. Compte rendu du Conseil Communautaire du 26 octobre 2017

Les statuts de la communauté de commune ont changé pour mise à jour de l'adresse, les compétences qui existent mais pour continuer à percevoir les subventions, ont été transférées :

- La GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- Les Gorges de la Fou
- Le tourisme (les syndicats d'initiative doivent changer de nom ...)

Rapport de la CLET : les modifications (taxes tourisme etc..) sont pour l'année 2017. Pour les statuts, la CLET et le tourisme, nous devons entériner les propositions faites. Les statuts de la CCHV et le rapport de la CLETC ont été soumis aux conseillers municipaux respectifs.

Délibération : vote POUR à l'unanimité



| Délibérations 2017 N° 026 au N° 042 | | |
|--|---|------------|
| N°026 | Admission en non-valeur titre de recette irrécouvrable | 16/06/2017 |
| N°027 | Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024 | 16/06/2017 |
| N°028 | Révision des Rythmes Scolaires rentrée 2017/2018 | 16/06/2017 |
| N°029 | Election du délégué du Conseil Municipal et de ses suppléants en vue de l'élection des Sénateurs | 30/06/2017 |
| N°030 | Redevance d'occupation du domaine public (RODP) par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité | 28/07/2017 |
| N°031 | Décision modificative N°01 Fonds de péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) | 04/08/2017 |
| N°032 | Décision modificative N°02 Opération 173- Rénovation du terrain de tennis | 04/08/2017 |
| N°033 | Décision modificative N°02 Annule et remplace la délibération N°32 Opération 173- Rénovation du terrain de tennis et Opération n°174- Ouverture ligne de crédits | 08/09/2017 |
| N°034 | Service d'Assainissement / Frais de raccordement | 08/09/2017 |
| N°035 | Décision modificative N° 01 Budget Eau et Assainissement Ouverture de crédit | 06/10/2017 |
| N°036 | Pépinière Départementale 2017 | 06/10/2017 |
| N°037 | Révision du POS en PLU : Présentation du PADD | 06/10/2017 |
| N°038 | Acte de la prise par anticipation de la compétence GEMAPI et le transfert, de l'exercice de cette compétence au SIGA TECH. Approbation des nouvelles règles de représentativité et clés de répartition du SIGA TECH de l'extension du périmètre du SIGA TECH aux communes de Taulis et Corsavy | 10/11/2017 |
| N°039 | Approbation tableau de transfert pour la dissolution du SIVOM | 10/11/2017 |
| N°040 | Convention avec le Tennis Club Serralonguais | 10/11/2017 |
| N°041 | Approbation du Rapport de la Commission Locale d'Evaluation de Transferts des Charges (CLECT) « Promotion du Tourisme » et « Gorges de la Fou » | 10/11/2017 |
| N°042 | Approbation Statuts de la Communauté de Communes Haut Vallespir | 10/11/2017 |



Les Services Techniques de la CCHV communiquent :



⇒ Sensibilisation aux nouvelles consignes de tri des Emballages Ménagers Recyclables

MAINTENANT c'est plus simple, tous les emballages se trient !

Depuis le 1er Octobre 2016, les habitants des Pyrénées-Orientales font partie des 24% des français qui peuvent trier la totalité des emballages ménagers, en ajoutant aux consignes de tri habituelles :

- les pots de yaourts et de produits laitiers, les sacs et poches de caisse, les plaquettes de charcuterie, les barquettes plastique et polystyrène de viandes, poissons, fromages, les films plastique, les alvéoles de biscuits, les boîtes de viennoiseries.... et tout autre emballage en plastique



Tous les emballages sont à jeter dans les colonnes d'Emballages Ménagers Recyclables reconnaissables à leur affichette jaune !

⇒ Sensibilisation au recyclage du verre

Recycler le verre est l'un des gestes écologiques les plus simples et efficaces que l'on puisse faire. En effet, le verre met 3 ou 4 millénaires à se décomposer dans la nature. Premier maillon de la chaîne du recyclage, le consommateur (nous) est responsable de la quantité mais aussi de la qualité du verre collecté : en effet, les verres d'emballage que l'on dépose dans les bacs ou conteneurs à verre, seront recyclés à 100 %, et à l'infini.

Voici donc pourquoi, et **« Comment bien recycler le verre ? »**

Ne déposer que les verres d'emballage, c'est-à-dire les bouteilles, pots de confitures, pots de yaourts, bocaux, et flacons de parfum sont recyclables.

Les flacons pharmaceutiques sont à mettre dans les bacs à verre sous condition qu'ils soient vides (sinon les déposer en pharmacie).



Le verre est à jeter dans les colonnes Verre reconnaissables à leur affichette verte

Mais également :

tous les petits alus : dosettes de café, feuilles d'aluminium, capsules et opercules de bouteilles et de canettes, tubes de crèmes, de sauces ou de pommades
« Tout doit être jeté en vrac, bien vidé et écrasé ». Ce nouveau geste de tri est une révolution puisqu'il facilite le geste de tri pour les habitants et permet de **recycler 100% des emballages**. Désormais plus aucune question à se poser...

Attention, ne pas recycler :

- Toute la vaisselle culinaire « en verre » (vaisselles et plats transparents),
- Pas de verres spéciaux, tels que verres armés, vitres cassées, pare-brise, écrans de télévision, ampoules et néons d'éclairage, lampes, cristal, verre opaline, miroirs brisés, le verre non transparent et coloré, la vitrocéramique, les plateaux de micro-ondes...
- Pas de porcelaine, faïence, grès, carrelage, terre, pierres, graviers, ciment, bois, métaux

⇒ Le textile ne se jette plus : IL SE RECYCLE



Dans votre commune, vous avez à disposition des colonnes à textile. Vous pouvez ainsi vous débarrasser de vos vieux vêtements ; sont concernés tous types de vêtements (abimés ou pas) mais aussi le linge de maison, la maroquinerie, les peluches et les chaussures. Vous éviterez d'encombrer vos poubelles de produits qui peuvent encore avoir une seconde vie.

Renseignement :

Contactez les Services Techniques CCHV du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 :

Zero Phyto:

Un nouveau panneau a été apposé à l'entrée du village. La commune de Serralongue a adhéré à la charte régionale "Objectif Zéro Phyto" portée par la FREDON Languedoc-Roussillon. Un jury est venu sur le village et a validé le NIVEAU "Terre Saine" correspondant au LABEL national "Terre Saine - Commune sans pesticides". Une première distinction régionale a eu lieu le 07 décembre 2017 lors de laquelle il nous a été remis un panneau, un diplôme et un nid à mésange. Le panneau est à date avec les « 3 grenouilles ». La mention « terre saine » pourra être rajoutée après la remise de prix nationale en mars 2018.



Plan Local d'Urbanisme :

La procédure de révision générale du Plan d'occupation des sols (POS) est engagée et doit déboucher sur un **Plan local d'Urbanisme (PLU)**. Accompagné par le cabinet Archi.Concept, le Maire et le Conseil Municipal débattent lors des réunions sur les orientations à envisager. Ces échanges vous concernent tous, c'est pourquoi une réunion publique a eu lieu en Juillet dernier pour discuter avec les concitoyens sur ce nouveau PLU.

Une réunion a eu lieu le 1er décembre 2017 avec les services de l'Etat.

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** devait à minima respecter le POS et permettre un développement du village. Ce point est toujours en discussion avec les services de l'état, qui, sous couvert de la « loi Montagne », souhaitent limiter, entre autres, les zones constructibles sur Serralongue.

Les orientations concernent bon nombre de concitoyens, aussi nous vous invitons à vous rapprocher de la Mairie pour prendre connaissance du PADD.

Stage de tennis:

En juin 2017, le Comité départemental de Tennis a contacté la Mairie de Serralongue pour proposer des cours de tennis gratuits sur la commune. Cette démarche était effectuée dans le cadre d'un programme de relance du tennis en Haut Vallespir.

Coordonné par Sabine Quintana, Conseillère municipale et Marc Homs, professeur de tennis à l'USAP TENNIS, ce stage a eu lieu du 14 au 18 août 2017. 14 stagiaires de 7 à un âge plus « avancé » ont pu suivre les conseils de Marc une heure par jour. Esteban, Heidi, Sabine, Marie, Sébastien, Gérard, Matis, Ambre, Matéo, Tomaël, Yarezi, Yves, Ghislaine et Bernard ont pu inaugurer le terrain de tennis fraîchement rénové.

L'objectif de ce stage gratuit était de refaire découvrir ce sport et inciter les participants à prendre une licence pour une année sportive. Depuis la reprise de l'activité du Club de Tennis de Serralongue, les licences peuvent être prises auprès de Mr Jean Marie SERDANE.

Bonne année sportive à tous et à bientôt sur le terrain de tennis !!



Musée de Serralongue :

Le 18/11/17 s'est tenue l'assemblée générale des « Amis du Musée Médiéval » de Serralongue en comité restreint faute d'adhérents.

La présidente Eve Roig devait rappeler les difficultés à mobiliser du monde pour la sauvegarde de notre riche patrimoine local mais grâce aux efforts d'un noyau de fidèles bénévoles des actions ont permis de réaliser en 2017 la dalle et le revêtement en pierres du sol du Conjurador et la réalisation du bas fourneau avec la réduction du minerai de fer.

Le bureau renouvelé est dorénavant composé des membres suivants :

Président : Sébastien Levillain – Vice-présidente : Eve Roig

Secrétaire : Céline Sivieude - Trésorière : Eve Roig

Membres actifs : René Magna président fondateur, conservateur et responsable technique, Pierre Carpentier, Raymond Pons.

Les membres ont ensuite évoqué les projets 2018, année du Millénaire du village programmé les 17, 18 et 19 août, l'établissement d'une adhésion annuelle avec cotisation de 5 €, la création d'une page Facebook, le retraitage des flyers (avant la saison), la modification des horaires de visite du musée et de l'église qui se feront de préférence sur rendez-vous afin de ménager René Magna (visites les mercredi-samedi-dimanche de 14h à 17h du 1er Avril au 31 octobre). Tél : 04 68 39 62 14, port : 06 16 70 73 90 pour réservation.

Un recueil sur l'histoire de l'église et du Conjurador est en préparation avec comme support la mémoire inépuisable de René Magna et son envie de partager ses connaissances.

Le bureau souhaite également lancer un appel à un réalisateur de support vidéo, amateur ou professionnel, qui pourrait reprendre l'ensemble des visites commentées de notre conservateur René Magna.

Prochaine réunion le 20 janvier 2018 à 17 h (salle des associations)

Tennis Club Serralonguais :

Le 06 Août 2017, à SERRALONGUE 66230, les membres de l'association « Tennis Club Serralonguais » se sont réunis. L'Assemblée était présidée par M.SERDANE Jean-Marie, président de l'association et de M.OLIVE Léonce, secrétaire et de Mme SERDANE Jocelyne, Trésorière adjointe.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Renouvellement du bureau

Il a été fait lecture des différents rapports.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Renouvellement des mandats de membres du bureau ;

Président : M.SERDANE Jean-Marie

Vice Président : M.OLIVE Léonce

Secrétaire : Mme SERDANE Jocelyne

Secrétaire Adjointe: Mme QUINTANA Sabine

Trésorier : M.NOGUER Thierry

Trésorière Adjointe : Mme SIVIEUDE Céline



Tennis Club Serralonguais
Tennis Club Serralonguais

A compter du 01 octobre 2017, la gestion du court de Tennis sera assurée par le « TENNIS CLUB SERRALONGUAIS ».

La location et la réservation du court se feront au « Café de la Poste »

⬇ Location 1h : 5€

La vente des cartes de membres pour la saison 2017-2018 sera réalisée par le Président, (renseignements au 06.33.04.61.60).

⬇ Carte adulte annuelle : 30 €
⬇ Carte jeune annuelle : De 5 ans à 10 ans : 15€
De 10 ans à 18 ans : 20€

Association de Sauvegarde du Château et des Tours de Cabrenç

Préparation d'un recueil sur le site de Cabrenç

Dernièrement, comme cela avait été décidé lors de l'assemblée générale de l'ASCTC, quelques membres du bureau se sont retrouvés dans la salle Hubert Ténas pour une relecture de la maquette du recueil initié par Gérard Hudelet.

Il s'agissait de revoir les textes, les dessins et les photos du document qui résume l'historique du site de Cabrenç mais aussi de rendre compte de l'ensemble des travaux de l'association depuis plus de 30 ans.

En fonction du coût d'impression ce livret pourra être réalisé en un certain nombre d'exemplaires destinés dans un premier temps aux membres de l'association.

Ce document qui peut intéresser d'autres personnes, pourrait être vendu, au bénéfice de l'association, lors de la commémoration du millénaire du village les 17, 18 et 19 août 2018.



Halloween au café de la Poste :

Organisé par Fleur du café de La Poste, un concours de la plus belle citrouille décorée avait été organisé pour ce jour d'Halloween.

Avec plus de vingt cinq participants et devant de nombreuses citrouilles enjolivées, le jury n'a pas pu départager les participants et tous les enfants ont été récompensés.. Après cette séance où chacun des enfants a pu faire étalage de son art, cette joyeuse troupe de vilaines créatures a procédé, en bande organisée, à un pillage systématique de bonbons et friandises chez les habitants du village.

A la tombée de la nuit, après une tournée très prolifique, tout ce petit monde accompagné des mamans s'est retrouvé afin de partager le butin et terminer la soirée dans une joyeuse ambiance.



Atelier créatif :



L'atelier créatif a repris son activité en Septembre à la salle polyvalente. Il est ouvert à tous les enfants qui se trouvent dans le village le mercredi matin de 10h-11h30 tout au long de l'année scolaire.

L'équipe est composée de Danielle, Frédérique et Lesley qui partagent leurs compétences variées lors des séances. D'autres contributrices interviennent, telle que Marie pour des ateliers dans le jardin en face de la Mairie. Quelques autres mamans ont donné de leur temps pour aider quand elles sont disponibles. L'atelier créatif remercie toutes ces personnes pour leurs contributions.

Les enfants ont accompli de nombreuses tâches telles que la plantation de jacinthes, apprécié les couleurs de l'automne, créé des attrape-rêves et fait des décorations de Noël pour la décoration du grand sapin de Noël de Serralongue.

L'atelier est gratuit pour les enfants. N'hésitez pas à contribuer par l'apport de papier d'impression, du papier couleur, de cartes, autocollants, ficelle, laine, aiguilles à tricoter, plumes, dentelle, élastique, papier de Noël et tout matériel d'artisanat que vous croyez utile comme de la colle, des paillettes, des crayons de couleur et des feutres. Si quelqu'un veut aider et / ou donner des idées, vous pouvez nous contacter à l'occasion d'une séance.



Atelier Théâtre :

À l'initiative d'Annie Pujol, Sabine Quintana et Janluk Penot, réalisateur et scénariste, de la compagnie de théâtre LEA (Paris), un atelier théâtre a été proposé à Serralongue au mois d'août.

Ouvert à tous, cette expérience ludique et enrichissante a permis de monter et finaliser une pièce en peu de temps. L'histoire de Guillem, jeune villageois partagé entre deux passions, a ravi les 70 personnes présentes pour soutenir la joyeuse troupe composée de Betty, Candy, Mélanie, Séverine, Julien et deux jeunes filles de 4 et 6 ans : Aelys et Aïnoa.



Une mention spéciale à Janluk qui a su motiver, coordonner et faire jouer ensemble des acteurs et actrices amateurs de trois générations. La pièce présentée avec brio sous le chapiteau de la cour d'école, devant un public ravi, a été dédiée par Janluk à Guy Pujol et Hubert Tenas.

Comité des fêtes:

L'assemblée générale a eu lieu le samedi 21 octobre 2017. Dans son rapport moral, le président Julien OLIVE s'est exprimé en ces mots : "la Festa Major 2017 fut une réussite grâce à tout le monde, villageois, vacanciers et bénévoles, chacun des événements a dépassé nos espérances. Je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre implication et votre investissement. En plus des bals, la Festa Major c'est aussi des maisons sorties de leur isolement, la fête qui s'invite au coeur du village pour celles et ceux qui ne peuvent pas y participer. Les bénévoles travaillent ensemble avec la nouvelle génération à qui l'on donne des responsabilités, à qui l'on apprend que tout ne s'achète pas et que l'on peut recevoir bien plus en donnant du coeur qu'en donnant de l'argent. En d'autres mots, le Comité des Fêtes - comme toute association - crée du lien social. Et cela dure depuis 50 ans. Longue vie au Comité des Fêtes de Serralongue ! »



Le bilan moral et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité et le nouveau bureau voté :

Présidente : Mélanie Julia - Vice-président : Julien Torrailles
Secrétaire : Julien Olive - Secrétaire adjointe : Laure Marqués
Trésorière : Candy Chalet - Trésorière adjointe : Christelle Moli
Merci à Julien Olive pour le travail effectué durant 5 ans.

Programme 2017-2018 :

Rifle de Noël - samedi 30 décembre 2017 à 16 h
Sardinade - vendredi 13 juillet 2018 à 19 h
Samedi 11 août : Llevant de taula
Dimanche 12 août: après-midi sardanes
soirée repas musical - escargots à la catalane
Lundi 13 août : rifle du millénaire à 21 h
Mardi 14 août : bal Suspens Orchestra
Mercredi 15 août : après-midi chants catalans – bal à 22 h
Jeudi 16 août : lancer d'espadrilles
Samedi 18 août : Gambamoulade
Les 17, 18 et 19 août : célébration du « millénaire » du village



Tous les membres du comité des fêtes remercient toutes les personnes qui participent aux festivités (associations, bénévoles, sponsors, adhérents avec cartes d'abonnement, ...) et grâce à qui toutes les manifestations proposées sont possibles et réussies.



La boule de Cabrenç :

L'assemblée générale de l'association de pétanque « La Boule de Cabrenç » a eu lieu le 11 novembre 2017 au café de la Poste chez Fleur. Le président Didier Lepigeon a félicité tous les membres de la Boule de Cabrenç et remercié tous les joueurs grâce à qui les concours se sont bien déroulés : Concours de Noël, Challenge Guy Pujol et Challenge Daniel Montalat.

Il regrette cependant que les concours des samedis d'été aient été moins bien suivis.

Le bilan financier bénéficiaire de l'année 2017 est voté à l'unanimité.

Le nouveau bureau élu est composé tel que :

Président : Didier Lepigeon

Vice-président : Alain Juanola et Philippe Brackeveldt

Trésorier : Richard Ténas Trésorier adjoint : Christelle Moli

Secrétaire : Fleur Santoni Secrétaire adjoint : Julien Fabre

Relation publique : Sabine Quintana

Le nouveau bureau a défini le calendrier 2018 :

Concours de Noël : 23/12/2017- grillade : 10h30

Concours de l'Epiphanie : 06/01/2018 avec dégustation de galettes des rois

Concours de l'Ours : 17/02/2018

Concours de Pâques : 21/04/2018 suivi de l'omelette de Pâques

Challenge Guy Pujol : 28/07/2018

Challenge Montalat : 19/08/2018 – 14h00

Le Président, le bureau et les membres actifs vous donnent rendez-vous pour cette nouvelle saison au boulodrome de Serralongue.

L'assemblée générale s'est clôturée par un excellent repas préparé par Fleur au Café de la Poste de Serralongue.

Vous pouvez suivre toute l'actualité de La Boule de Cabrenç sur le site [www.facebook : labouledcabrenc](https://www.facebook.com/labouledcabrenc). Aimez, likez et suivez ... des surprises et de super programmations vous attendent !!!

A l'initiative de Frank Olive et dans le cadre du tournoi de pétanque Guy Pujol, Léo Angels Pujol nous a fait l'honneur de présenter le « planxot » à Serralongue à l'occasion du titre de champion de France espoirs 2017 remporté par son équipe.

C'est la deuxième fois que Serralongue accueille un « planxot ». En 2009, c'était son grand père Guy Pujol qui portait celui des champions de l'USAP dans les rues de Serralongue.

Merci Léo pour ce grand moment de partage et encore félicitations à tous.



Syndicat d'Initiative :



Pour sa 10ème édition, le marché de Noël, installé dans la cour d'école, a réuni une vingtaine de stands. Ce lieu bien abrité était apprécié des participants en cette froide matinée de décembre.

Une variété de produits de saison et de circonstance était proposée aux chalands, sous le préau le syndicat d'initiative proposait son vin chaud et ses tickets de tombola. Les « Amis du musée médiéval » étaient présents ainsi que le stand du « Téléthon ».

La restauration des exposants, préparée par Jeannette avec la participation des membres du syndicat d'initiative a été appréciée de tous. Fleur, du café de la Poste proposait également des repas aux visiteurs.

En fin d'après midi, la tombola organisée par le syndicat d'initiative a clôturé cette magnifique journée.

La présidente du syndicat d'initiative Céline Sivieude remercie l'ensemble des commerçants, les bénévoles, les Serralonguais et les visiteurs qui se sont déplacés malgré la fraîcheur et vous donne rendez-vous pour l'année prochaine, le premier dimanche de décembre.

Association sardanistes :



C'était le repas de fin de saison pour nos sardanistes le samedi 30 septembre dernier chez Fleur au café de la Poste.

Avant de passer à table, le groupe a mis en application les bons conseils de Marie-Rose pour danser quelques sardanes dans la salle Jean Marqués. La pluie de l'après midi ne nous a pas permis de danser en extérieur.

Au cours du repas, c'était l'occasion pour notre présidente Marie-Rose de Careras de féliciter la nombreuse assistance, mais aussi de rappeler tout le plaisir qu'elle avait à maintenir et animer cette danse catalane qui apporte une animation supplémentaire tout au long de l'été.

Une pensée pour nos amis vacanciers qui sont repartis et pour ceux qui ont été dans l'impossibilité d'être présents pour ce dernier rendez-vous de l'année. La soirée s'est terminée dans une ambiance chaleureuse, toutes nos félicitations à Fleur et son équipe pour l'excellent repas.

Rendez-vous au printemps 2018, assemblée générale courant avril et début des cours en mai.

Cérémonie du Millénaire 2018 :

Dans le cadre de la préparation du Millénaire, les couturières ont toujours besoin d'anciens draps blancs pour les tuniques, et également de draps unicolores pour les drapeaux. Si vous souhaitez en faire dons, vous pouvez les laisser à la Mairie de Serralongue qui fera suivre. Merci d'avance pour votre aide.



NAISSANCES :

Corentin est né le 15 octobre 2017 au foyer de Sabine JUANOLE et Damien LOPEZ. Félicitations aux parents, grand parents Jacqueline et Jean Pierre JUANOLE ainsi qu'à toute la famille.

Matéo est né le 2 décembre 2017 au plus grand bonheur de ses parents Agathe TENAS et Nicolas CASADESSUS. Félicitations aux parents, aux grand-parents Isabelle et Eric TENAS et Christelle CASADESSUS, ainsi qu'à ses arrières grand-mères Betty TENAS, Christiane HAVETTE, Colette LEMAIRE et à Solange DUBOIS qui est arrière arrière grand-mère pour la première fois.



En ce second semestre 2017, nous ont quittés :

Angèle TENAS, Jeanne MARQUES, André GUYAUX, Angèle ROCA et Thérèse RIBAS.

Toutes nos condoléances aux familles.

Correspondant Serralonguais

L'INDÉPENDANT



Vous pouvez retrouver les articles de Serralongue sur internet à l'adresse ci-dessous :

<http://www.lindependant.fr/pyrenees-orientales/serralongue/>

Pour toute demande de diffusion d'articles, le correspondant Serralonguais : Jean Pierre JUANOLE est joignable aux Coordonnées suivantes :

Tel. : 06.76.15.95.00

Email : jean-pierre.juanole@orange.fr



*Le Maire,
Les Adjointes,
Les Conseillers municipaux,
Le Personnel communal,*

*De **Serralongue***

*Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin
d'année*

Vœux de la municipalité :

Dimanche 7 janvier 2018

à la Salle Polyvalente à 15h00

